



LE REMOUS – AUTOMNE 2025

CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTENCE DE L'APLG

PRÉSIDENT SORTANT - LOUIS ST-HILAIRE

C'est une décision à laquelle je réfléchissais depuis un certain temps. Compte tenu de mes multiples mandats, il m'était difficile comme président de donner la priorité à l'APLG. Le temps requis pour le dossier minier, la présidence du Regroupement de Protection des lacs de la Petite-Nation et de la Coalition QLAIM, ainsi que le projet d'aire protégée Marie-Lefranc-Petite-Nation ne me permettait plus d'assurer, comme je l'aurais souhaité, la tâche de président de L'APLG.

Je ne quitte pas, je vais continuer d'assumer les dossiers que je viens de nommer, mais après consultation auprès des membres du Conseil, je vais laisser à Mireille Tousignant la présidence de l'association. Mireille a démontré à tout le monde, en particulier durant le référendum, qu'elle avait le leadership nécessaire pour prendre la relève. Comme moi, elle a été élevée sur le bord de ce lac qui tient une grande place dans nos cœurs. Mireille sera la deuxième femme présidente de l'APLG, la première étant sa mère, Nicole Tousignant. J'en suis convaincu, et tout le CA l'est aussi, Mireille est la bonne personne pour prendre les rênes de notre association. En terminant, je voudrais remercier tous les membres du CA qui m'ont supporté ces sept dernières années ainsi que tous les bénévoles qui se sont impliqués et font de l'APLG un organisme à nul autre pareil, comme l'est notre merveilleux lac.

Louis St-Hilaire

NOUVELLE PRÉSIDENTE - MIREILLE TOUSIGNANT

C'est avec beaucoup de respect et d'humilité que j'accepte de relever ce nouveau défi. Je remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils m'accordent.

J'ai, depuis toujours, un amour inconditionnel pour le lac Gagnon. J'y ai fait ma première visite à l'âge de trois semaines, il y a de ça maintenant 58 ans. De plus, mon conjoint et moi venons d'y emménager en permanence.

Ce sera un privilège pour moi de défendre les intérêts des riverains qui ont fait le choix de s'implanter dans ce site enchanteur. J'ai l'intention de poursuivre le travail amorcé par mes prédécesseurs et c'est en équipe que nous le ferons. Quand je parle d'équipe, je parle non seulement du CA, mais également de vous tous, les membres. C'est ensemble que nous pourrons faire face aux défis actuels et de demain. Nous devons composer avec les changements climatiques qui nous amènent des records du niveau du lac, autant à la hausse qu'à la baisse. La hausse des températures accélère également la prolifération de la végétation dans le lac et affecte certainement les populations de poissons, d'oiseaux et autres êtres vivants qui y cohabitent. Nous devons redoubler nos efforts afin de minimiser l'empreinte humaine que nous laissons pour ne pas nuire davantage à l'environnement. L'objectif ultime étant de conserver l'excellente qualité de l'eau du lac Gagnon, la quiétude et l'investissement des riverains.

Je crois sincèrement que la solution passe par la sensibilisation, l'éducation, la vigilance et la collaboration de tous les riverains. Nous poursuivrons également le partenariat amorcé

avec la municipalité de Duhamel, notamment dans les dossiers du lavage des embarcations, de la signalisation sur le lac ainsi que du respect et de la végétalisation de la bande riveraine, qui est un élément clé dans la sauvegarde du lac et qui sera une priorité en 2026.

En terminant, j'aimerais remercier Louis St-Hilaire pour le travail colossal qu'il a accompli depuis les sept dernières années. Il a non seulement veillé à la protection de notre lac, il a mis de l'avant les joyaux de notre région en ne ménageant aucun effort pour les protéger. Je pense, entre autres, au dossier minier et à celui de l'aire protégée Marie-Lefranc. Merci, Louis, d'avoir vu grand et de poursuivre le travail amorcé!

J'ai également une pensée pour ma mère, Max, Richard, Anthony et André, qui ont, eux aussi, occupé cette fonction dans le passé. J'espère être à la hauteur.

Mireille Tousignant

LES SUITES DU RÉFÉRENDUM

Le message ne pouvait être plus clair. 98,3 % des citoyens de Duhamel et 95,5 % des membres de l'Alliance se sont prononcés contre le projet de mine de graphite de Lomiko Metals. Alors, ce référendum étant consultatif et non décisionnel, que fait-on avec de tels résultats ?

Le travail consiste désormais à utiliser le levier politique que ces résultats procurent. L'Alliance des municipalités Petite-Nation Nord, qui a tenu le référendum, a bien compris le message de ses citoyens et s'est donné le mandat d'interpeller le gouvernement pour demander qu'il fasse cesser le projet de mine. C'est ce qu'elle a fait par résolution unanime des cinq municipalités et pour lesquelles elle a obtenu l'appui unanime des 25 municipalités de la MRC Papineau.

Forts de cet appui et de celui de notre député M. Mathieu Lacombe, l'Alliance, le Regroupement et le groupe des gens d'affaires contre le projet La Loutre ont pu obtenir une rencontre en personne avec le nouveau ministre des Richesses naturelles, M. Jean-François Simard. Après l'avoir sensibilisé au dossier, nous lui avons demandé, faute d'acceptabilité sociale comme démontrée par le référendum, de respecter leur promesse électorale et de tout faire pour arrêter ce projet (en utilisant l'article 304 de la loi des mines).

Les premiers signaux que l'on a reçus du ministère ne vont absolument pas dans le sens d'une suspension, mais plutôt dans une promesse de ne pas investir dans le projet et d'attendre de prendre la décision lors d'un BAPE (Bureau d'évaluation environnementale du Québec) si la compagnie se rend à cette étape.

Entre-temps, la compagnie qui fait comme si le référendum n'avait pas existé, a annoncé que des travaux d'échantillonnage (impliquant du dynamitage) se tiendront sur la propriété entre le 23 novembre et le 23 février.

Voilà l'état de la situation. Les élections municipales étant passées, nous allons nous réunir bientôt avec l'Alliance et les gens d'affaires pour décider de la suite des choses et de la façon de réagir aux travaux que Lomiko va entreprendre sur le terrain d'ici quelques semaines.

Point positif à souligner: malgré que le gouvernement fédéral ait annoncé de nombreuses subventions à des projets de mines de graphite et de minéraux critiques du sud du Québec ces derniers jours, on ne retrouve nulle part le nom de Lomiko Metals dans la liste des projets retenus. On ne peut évidemment en être totalement sûr, mais il est possible que le message sans équivoque du référendum ait été entendu. À suivre.

AIRE PROTÉGÉE MARIE-LEFRANC-PETITE-NATION

Le projet poursuit son parcours et est à l'étape de la concertation régionale à la fois dans la MRC de Papineau et dans celle des Laurentides où il est situé. D'une superficie de 117 km carrés, c'est un des projets importants qui a été présenté. Il a reçu une analyse favorable du ministère de l'Environnement, particulièrement à cause de la présence de trois forêts ancestrales, de deux refuges biologiques, de la présence d'habitats importants pour la faune aquatique et de sa position-clé dans un vaste projet de corridor écologique.

Il sera maintenant évalué avec tous les autres projets par une table formée de scientifiques, de spécialistes de l'environnement, de l'industrie forestière et de divers utilisateurs du territoire. Cette table devra fonctionner par consensus pour choisir les projets retenus,

l'objectif global étant toujours d'atteindre 30 % du territoire du Québec. Il est bon de savoir qu'actuellement, seulement 5 % du territoire de la MRC Papineau est protégé.

Le projet est d'intérêt pour les résidents du lac Gagnon puisque toute sa frontière ouest longe l'est de notre lac ainsi que toute la rivière Petite-Nation Nord ([voir la carte](#)).

Le proposeur du projet est le Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation et c'est Louis St-Hilaire qui le pilote. Une décision finale devrait être rendue en 2027. Nous vous tiendrons au courant des développements.

NIVEAU DE L'EAU DU LAC

Quel automne magnifique nous avons connu au lac! Toutefois, le temps sec a mené à une baisse record du niveau du lac. Ceci amène des inquiétudes bien légitimes, que ce soit pour la circulation sur le lac, l'entrée et la sortie des embarcations ainsi que les prises d'eau de consommation. Heureusement, avec la pluie des dernières semaines, le niveau du lac a déjà monté de 15 cm. Vous pouvez suivre l'évolution du niveau de l'eau et visualiser toutes les statistiques via notre [site web](#).

Décharge du lac, le 16 octobre 2025



TESTS D'EAU DE BAIGNADE

La qualité de l'eau de baignade demeure excellente au lac Gagnon. Une cinquantaine d'échantillons ont été prélevés au début du mois d'août un peu partout autour du lac et dans la rivière. Une douzaine d'échantillons supplémentaires ont été pris deux semaines plus tard pour valider certains résultats. Ils étaient tous excellents. Vous pouvez visualiser tous les résultats en détail sur notre [site web](#).

PROJET DES SENTINELLES

Les sentinelles du lac Gagnon ont patrouillé, encore une fois, le lac au cours de l'été. Aucune trace de myriophylle à épis n'a été aperçue. Il semble toutefois y avoir eu une croissance plus abondante d'élodée cette année au lac Gagnon et au lac Simon. Cette plante indigène n'est pas dangereuse, quoiqu'il ne soit pas agréable de marcher dessus. La baisse du niveau de l'eau ainsi que la température élevée pourraient expliquer la prolifération de cette plante à croissance rapide.

Voici une image de l'élodée, pour ceux qui ne connaissent pas cette plante.



PÉRIPHYTON

Pour ce qui est de l'étude de suivi du périphyton, nous en sommes à notre troisième année. Il est difficile, en un si court laps de temps, de détecter une différence significative de sa croissance. Cependant, si vous fréquentez le lac depuis plusieurs années, vous aurez remarqué qu'il y a beaucoup plus de dépôts visqueux qui s'accumulent sur les roches, les embarcations et les structures au cours de l'été. Ceci est un signe précurseur du vieillissement d'un lac. Nous poursuivrons d'étudier le phénomène, mais entre-temps, il est de notre devoir de limiter l'apport en nutriments, dont le phosphate, dans le lac, ce qui accélère à coup sûr son vieillissement.

BANDE RIVERAINE

Comment s'y prendre? En respectant la bande riveraine! Cette dernière est de 10 mètres en terrain plat et de 15 mètres en terrain pentu. Dans ce territoire fragile, nous ne devons pas faire de remplissage, y tondre le gazon, ni raser la végétation. Une largeur de 5 mètres peut être dégagée pour donner accès au lac. Nous avons

choisi de nous installer en bordure d'un lac magnifique. Nous devons donc tenter de vivre en harmonie avec la nature et de préserver les écosystèmes et leurs habitats déjà touchés par les changements climatiques. Il en va également de la qualité de l'eau qui ne peut absorber plus de nutriments résultant du ruissellement des eaux de pluie dans le lac. Il est essentiel que cette eau soit freinée, rafraîchie et traitée par les plantes en bordure du lac pour éviter une eutrophisation, ou LE vieillissement trop rapide du lac et des épisodes d'algues bleues. C'est donc pourquoi la municipalité de Duhamel veillera à faire respecter les règlements en vigueur.

L'APLG a, pour sa part, reçu une subvention du gouvernement provincial pour aider les riverains à corriger ou optimiser leur berge. L'organisme des bassins versants est également un bon partenaire qui possède de l'expertise dans ce domaine. N'hésitez pas à nous contacter à info@aplg.ca si vous avez besoin d'un coup de pouce dans la réalisation de vos projets.

LAVAGE DES EMBARCATIONS

Un autre moyen efficace dans nos efforts de préservation de la qualité de l'eau et de lutte contre les espèces envahissantes est le lavage systématique de toutes les embarcations et matériel qui voyagent d'un plan d'eau à un autre. Le système déjà en place au village de Duhamel se poursuivra l'an prochain. De plus, nous aurons maintenant un poste de lavage à pression à eau chaude dès le début de la saison prochaine au débarcadère du lac Gagnon. Le lavage sera gratuit, mais les droits d'accès seront gérés par la municipalité. Plus de détails sur ce sujet vous seront transmis au printemps.

PROJET DE COOPÉRATIVE

Le dossier de la coop pour la sauvegarde du poste d'essence à Duhamel poursuit son cours. Un conseil d'administration a été formé. Mme Sophie Legault, riveraine au lac Gagnon, en assure la présidence. Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter le site internet suivant : Coop Duhamel.

NOUVEAUTÉS AU CA

Comme mentionné plus haut, nous avons une nouvelle présidente., Mireille Tousignant.

Charles De Maisonneuve, qui s'occupait des tests d'eau depuis plusieurs années, a décidé de se retirer du CA. Merci à Charles pour tout ce qu'il a fait pendant son mandat.

Il nous fait plaisir d'accueillir Olivier Bodard qui s'occupe de notre site web de façon exceptionnelle depuis 2017. Bienvenue également à Sylvain Anderson, résident permanent au lac Gagnon. Sylvain nous donnera un coup de main dans plusieurs dossiers concernant la santé du lac.

Conseil d'administration

2025

Mireille Tousignant, Présidente, Plantes envahissantes, Comité protection du lac
Anne Wells, Vice-présidente, trésorière et traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Sylvain Anderson, Santé du lac
Olivier Bodard, Site web, Facebook
Mark Conroy, Navigation
David Gratton, Dossier pêche
Paul-André Laurin, Santé du lac
Paul St-Georges, Santé du lac
Louis St-Hilaire, Aire protégée, dossier minier

Membres honoraires

Max Bauchet
André Brossard
Richard Chartrand
Anthony Le Moine
Nicole Tousignant

Bénévoles

Gérard Bodard, Bouées
Ann Burns Tardif, Périphyton
Richard Chartrand, Chroniqueur
Marc L. Dufour, Niveau d'eau
Hélène St-Hilaire, Graphisme

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0

www.aplg.ca
info@aplg.ca
[Facebook](https://www.facebook.com/aplg.ca)